



AGGLOMÉRATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

RAPPORT D'ACTIVITES
DU COMITE D'AGGLOMÉRATION
2012

Agglomération de Fribourg
Boulevard de Pérolles 2
1700 Fribourg
026 347 21 00
www.agglo-fr.ch

Sommaire

1	GÉNÉRALITÉS.....	3
1.1	Messages.....	5
1.2	Contrats et conventions.....	5
1.2.1	Domaine des transports.....	5
1.2.2	Domaine économique.....	5
1.2.3	Domaine culturel.....	5
1.2.3.1	Renouvellement des conventions de subventions pluriannuelles pour la période 2013-2015 et intégration de 2 nouveaux bénéficiaires.....	5
1.2.3.2	Convention annuelle avec Caritas pour la CarteCulture/KulturLegi (subvention culturelle).....	6
1.2.3.3	Convention trisannuelle avec CORODIS : Commission Romande de Diffusion des Spectacles.....	6
1.2.3.4	Convention dans le cadre des Assises de la culture.....	6
1.3	Subventions.....	6
1.4	Préavis.....	7
1.5	Motions et Postulats.....	7
1.6	Règlements et directive.....	8
1.6.1	Promotion économique.....	8
1.6.2	Promotion des activités culturelles.....	8
1.6.3	Règlement du Conseil d'agglomération.....	8
1.6.4	Directive.....	8
2	DICASTÈRES.....	8
2.1	Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM).....	8
2.1.1	Aménagement régional.....	9
2.1.1.1	Validation du Plan directeur de l'Agglomération.....	9
2.1.1.2	Elaboration du Rapport stratégique.....	9
2.1.1.3	Programme de mise en œuvre du PDA.....	9
2.1.2	Mobilité.....	9
2.1.2.1	Gestion et coordination des réseaux de mobilité.....	9
2.1.2.2	Etudes de mobilité.....	10
2.1.2.3	Soutien financier à des projets de mobilité.....	10
2.1.3	Activités de communication.....	11
2.2	Dicastère des promotions (DP).....	11
2.2.1	Promotion économique.....	11
2.2.1.1	Activités de promotion du territoire.....	11
2.2.1.2	Activités en liaison avec la revitalisation commerciale.....	11
2.2.1.3	Guichet économique et services offerts.....	11
2.2.1.4	Activités de communication.....	12
2.2.2	Promotion culturelle.....	12
2.2.2.1	Traitement des demandes de subventions.....	12
2.2.2.2	Activités de communication.....	12
2.2.3	Promotion touristique.....	12
2.3	Dicastère des finances et ressources humaines (DF&RH).....	12
2.3.1	Finances.....	12
2.3.1.1	Préparation des comptes 2012.....	12
2.3.1.2	Préparation du budget 2013.....	12
2.3.1.3	Préparation du plan financier 2012-2016.....	13
2.3.1.4	Crédit d'investissement relatif au PA2-PDA.....	13
2.3.2	Ressources humaines.....	13
3	DIVERS.....	13
3.1	Participation dans des groupes de travail.....	13
3.2	Affiliations.....	14
4	CONSEIL D'AGGLOMÉRATION.....	15
5	SITE INTERNET : WWW.AGGLO-FR.CH.....	16

Rapport d'activités du Comité d'agglomération

Année 2012

Conformément aux Statuts de l'Agglomération adoptés le 1^{er} juin 2008¹, le Comité d'agglomération (ci-après Comité) élabore un rapport sur ses activités de l'année. Il remet ce rapport, au Conseil d'agglomération, lors de l'approbation des comptes.

1 Généralités

En règle générale, le Comité se réunit tous les quinze jours en séance ordinaire. Tous les objets traités lors de ces séances sont préalablement préparés en séance de dicastères avant d'être avalisés par décision collégiale du Comité.

En 2012, le Comité a tenu 21 séances ordinaires et 1 séance extraordinaire.

Mobilité / Aménagement

Le Comité a également rencontré la délégation du Conseil d'Etat « infrastructures » composée de trois Conseillers d'Etat – Directeurs, M. Maurice Ropraz (DAEC) qui préside ladite délégation, Mme Marie Garnier (DIAF) et M. Beat Vonlanthen (DEE). Cette rencontre a eu lieu le 4 juin 2012. Ont été abordées la question financière des contributions cantonales pour les transports publics (tant pour l'exploitation que pour l'investissement), celle de l'amortissement de la gare routière, respectivement de la participation de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération) à cette infrastructure ainsi que la question du financement des projets OFROU sur le territoire de l'Agglomération (Birch-Lüggwil, jonction autoroutière de Matran, jonction autoroutière de Fribourg Sud/Centre et la couverture de l'autoroute sur les communes de Fribourg, Granges-Paccot et Givisiez). Le Comité plaide pour un solide engagement financier de l'Etat en faveur du centre cantonal, respectivement des dix communes de l'Agglomération.

Le Groupe stratégique de l'Agglomération, composé d'une délégation du Comité et des représentants des Transports Publics Fribourgeois (ci-après tpf), s'est réuni les 16 mars, 22 juin et 22 septembre 2012. Ont été abordées lors de ces rencontres, outre les questions liées à l'offre de prestations 2013, les thématiques telles que le remplacement des automates, le renouvellement de la flotte de véhicules ou encore l'assortiment (mise en place du billet SMS). Les tpf ont également transmis, en septembre 2012, un rapport d'efficacité sur l'année 2011. Ce rapport donne des explications sur le réseau, les horaires, le trafic et les données principales concernant l'exploitation et la distribution, les recettes et les finances. Il fournit également des données statistiques sur la fréquentation des voyageurs ainsi que les taux d'utilisation des véhicules tout en indiquant, pour chaque ligne mandatée, les indices demandés dans le contrat-cadre.

Après l'adoption par le Conseil d'agglomération (ci-après Conseil) du Plan directeur d'agglomération (ci-après PDA), le 26 janvier 2012 (message N°6), le Groupe d'accompagnement de l'Agglomération, présidé par le Conseiller d'Etat – Directeur (DAEC) – et composé de représentants des services cantonaux ainsi que d'une délégation du Comité, s'est réuni les 29 février et 26 novembre 2012. Ces séances ont porté sur la procédure d'approbation du PDA par le Conseil d'Etat. Le Conseiller d'Etat en charge du dossier a présenté le préavis de synthèse d'examen final du plan directeur régional de la DAEC. Il a relevé que le canton soutenait la stratégie proposée par l'Agglomération en matière d'aménagement, de mobilité, d'environnement et de paysage et prévoyait d'approuver, conformément à la LATeC, le projet d'agglomération en tant que plan directeur régional. Dans son arrêté du 19 mars 2012, le Conseil d'Etat demandait l'élaboration d'un Rapport stratégique comprenant les éléments liants (texte et cartes) en vue d'améliorer la compréhension et l'utilisation du plan directeur approuvé. Afin de répondre à cette exigence, le Comité a mandaté, à l'été 2012, les bureaux BHP Raumplan de Berne et ARCHAM de Fribourg pour élaborer ce nouveau document. Ces travaux d'élaboration ont été menés en étroite collaboration avec les services cantonaux et l'administration de l'Agglomération. Ils se sont poursuivis toute l'année 2012.

Promotion économique

Le Comité a validé la stratégie 2012 de promotion économique. Cette dernière a ensuite fait l'objet de diverses présentations, notamment auprès des Conseillères et Conseillers communaux des communes membres aux Chemins de fer du Kaeserberg en mars 2012 et auprès des Conseillères générales et Conseillers généraux des communes membres, à Forum Fribourg, en avril 2012.

¹ Article 16 alinéa 1 let. e : [le conseil] décide du budget et approuve les comptes ainsi que le rapport d'activités du Comité d'agglomération.

- Région Capitale Suisse

Une délégation du Comité a rencontré, en mars 2012, M. Georg Tobler, secrétaire général de l'Association Région Capitale Suisse (ci-après RCS), pour discuter des futures implications de l'appartenance de l'Agglomération à cette association. L'Agglomération est ainsi, depuis 2012, représentée politiquement au sein de RCS par M. Pierre-Alain Clément, membre du dicastère des promotions (ci-après DP) qui est également membre du Comité de RCS. Auparavant, Mme Erika Schnyder, Vice-présidente du Comité et membre du DP, assumait cette fonction. Au 1^{er} semestre 2012, le Comité a décidé de prendre, à la charge de l'Agglomération, la participation financière versée jusqu'alors par la Ville de Fribourg, laquelle n'est plus membre indépendante de RCS, et a accepté le fait que la commune de Düdingen participe financièrement à RCS au travers de la Région Sense.

- Projet blueFACTORY

Le Comité a accepté d'intégrer l'Agglomération dans ce projet d'envergure pour le canton et la Ville de Fribourg, sur proposition de cette dernière. Les collaborateurs de l'Agglomération participent à plusieurs groupes de travail : le groupe de projet (responsable de la coordination de l'ensemble du projet), le groupe de contenu (concours d'idées, réalisation de la charte en lien avec les profils d'utilisateurs) ainsi que le groupe urbanisme. Plus d'une trentaine de séances ont eu lieu sur l'année 2012.

- Innereg et Nouvelle Politique Régionale

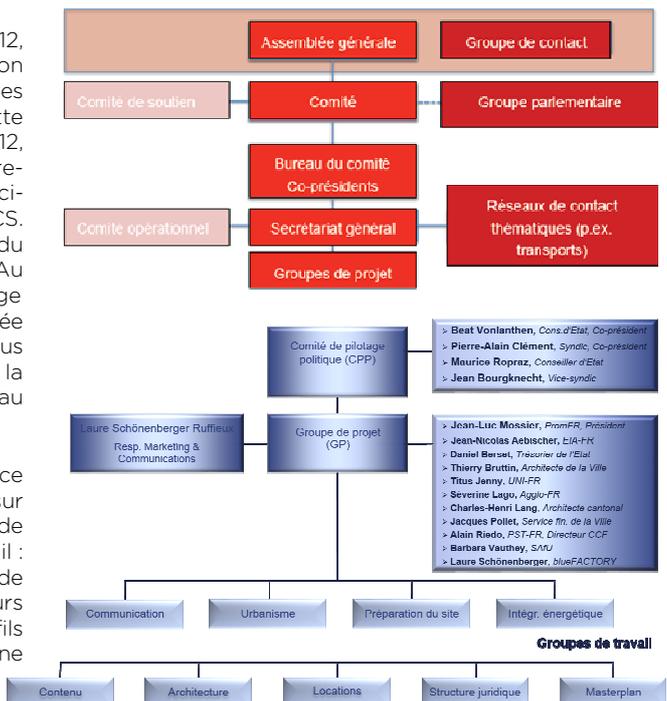
En septembre 2012, le premier projet de Nouvelle Politique Régionale (ci-après NPR) porté par l'Agglomération et la Commune de Villars-sur-Glâne a été présenté à la Commission cantonale qui traite les demandes liées à la NPR. Ce projet concerne une analyse réalisée par la société Sofies en matière de détection des synergies énergétiques possibles sur le Parc d'activités de Moncor (projet d'écologie industrielle). Ce projet devrait durer environ une année.

- Revitalisation commerciale / Dossier AEGP

Le Comité s'est penché sur la problématique à laquelle l'AEGP (Association des entreprises de Granges-Paccot) est confrontée, notamment en matière de circulation et d'accessibilité aux commerces. Le cumul conjugué des travaux du Pont de la Poya, de manifestations sur le site sportif de St-Léonard, à la Halle des Fêtes et parfois même à Forum Fribourg pèse sur le développement des entreprises du secteur. Le Comité a transmis un courrier officiel au Préfet de la Sarine avec différentes propositions à la clé.

- Effort Fribourg SA

Afin de permettre à la promotion économique de soutenir efficacement le secteur des startups, le Comité a décidé de répondre favorablement à la demande d'intégration de la Responsable de la promotion économique de l'Agglomération au Conseil d'administration de la société Effort Fribourg SA.



Promotion des activités culturelles

Le Comité a consacré une séance extraordinaire (21 avril 2012) aux possibilités d'augmenter le budget pour la promotion des activités culturelles régionales dès 2013. En effet, le budget de la promotion culturelle, fondé sur une enveloppe fixe, n'avait pas varié depuis 2010, date de la reprise des tâches de Coriolis Promotion par l'Agglomération. Le système de financement de Coriolis Promotion était basé sur un montant de CHF 25 par habitant, montant pouvant évoluer en fonction de l'augmentation de la population. Or, cette règle avait été abandonnée par l'Agglomération pour réduire l'impact financier des nouvelles communes intégrant l'Agglomération. Le Comité a estimé important de rattraper ce retard. Par ailleurs, les besoins financiers des acteurs culturels avaient été évalués en 2009 déjà à environ CHF 2'000'000 (rapport S. Torche *Le Concept Coriolis - Evaluation d'une politique culturelle régionale*). En début d'année 2012, les négociations en vue du renouvellement des subventions pluriannuelles pour la période 2013-2015 ont montré la nécessité d'augmenter le montant de ces subventions. Dès lors, le Comité a décidé, sur la base d'une extrapolation des montants à allouer aux subventions pluriannuelles, annuelles et extraordinaires pour les années 2013 à 2015, d'augmenter l'enveloppe destinée à la promotion des activités culturelles régionales de CHF 120'000 par an durant 3 ans. Cette augmentation progressive permettra d'atteindre, au terme des 3 années, les objectifs financiers préconisés dans le rapport de S. Torche (2009).

Suite au décès de M. Vincent Thalmann qui représentait les milieux économiques dans la Commission culturelle de l'Agglomération, le Comité a proposé, au Conseil, comme nouveau membre, M. Jean-Luc Nordmann et a soumis un message en ce sens (message N°8). Ce dernier a été élu membre de la Commission culturelle de l'Agglomération le 26 avril 2012.

Dans le cadre de la mise au concours d'une animation culturelle au centre-ville de Fribourg, le Comité a répondu favorablement le 18 octobre 2012 à la demande de la Ville de Fribourg d'intégrer Mme Andrea Wassmer, membre de la Commission culturelle, au jury de sélection.

Un comité de pilotage composé de trois entités Coriolis Infrastructures, la Ville de Fribourg et de l'Agglomération a été créé dans le courant de l'année 2012. Sa mission était de veiller à la tenue des Assises de la culture dans l'Agglomération. Le Président du Comité, M. René Schneuwly, représente l'Agglomération dans ce comité. Le Comité a élaboré un mandat relatif à l'organisation de ces assises et l'a confié à Mme Natacha Roos, déléguée culturelle de la Ville de Fribourg de décembre 2012 à février 2014. Coriolis Infrastructures, la Ville de Fribourg et l'Agglomération ont signé ce mandat en décembre 2012.

Aspects institutionnels

Le Comité a été abordé par la DIAF, dans le cadre général des plans de fusions préparés par les différents Préfets et dans celui particulier de projets de fusion en discussion dans les exécutifs de certaines communes. Suite à une initiative émanant des Syndics de cinq communes de Sarine-Nord du début de l'année 2012, la DIAF a invité le Comité à se positionner sur la thématique de l'articulation entre Agglomération et fusions avec des communes membres. Une séance a été organisée par la direction à ce sujet le 5 octobre 2012. A cette occasion, la délégation du Comité présente a confirmé la position de principe, conforme aux bases légales en vigueur dans le canton de Fribourg et exprimée dans l'article 6 des Statuts de l'Agglomération. Selon cet article, la fusion entre une commune membre et une – ou des – commune-s non membre-s implique que la commune fusionnée sera membre de l'Agglomération. Le Comité est d'avis qu'il y a lieu de traiter des conséquences de l'agrandissement du territoire de l'Agglomération, que ces dernières soient financières ou en lien avec la planification directrice régionale, au moyen de convention-s passée-s entre l'Agglomération et la nouvelle commune fusionnée. Le Comité entend ici protéger les acquis importants engrangés par l'Agglomération dans les domaines dont elle a la charge. Le Comité a également admis le principe de participer à un groupe de travail piloté par la DIAF et chargé d'élaborer des propositions concrètes sur l'articulation entre les projets de fusion et l'Agglomération. Ces travaux devraient se dérouler sur l'année 2013.

1.1 Messages

Le Comité valide, avant chaque séance plénière du législatif de l'Agglomération, les messages qu'il entend soumettre à ce dernier. Huit messages ont ainsi été présentés au Conseil d'agglomération au cours de l'année 2012. Tous ces messages sont disponibles, en français et en allemand, sur le site internet de l'Agglomération.

Séance du Conseil d'agglomération du 26 janvier 2012 :

- message N° 6 en vue de l'adoption du Projet d'agglomération de 2^{ème} génération.

Séance du Conseil d'agglomération du 26 avril 2012 :

- message N°7 en vue de l'adoption des comptes 2011,
- message N°8 en vue de l'élection complémentaire de la Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg,
- message N°9 concernant le crédit d'investissement pour le PA2 et pour le PDA.

Séance du Conseil d'agglomération du 28 juin 2012 :

- message N°10 concernant le crédit d'investissement pour le PA2 et pour le PDA.

Séance du Conseil d'agglomération du 4 octobre 2012 :

- message N°11 en vue de la ratification des contrats de prestations de transport public entre l'Agglomération et les communes de Grolley, St. Ursen et Tafers,
- message N°12 concernant le budget 2013 de l'Agglomération.

Séance du Conseil d'agglomération du 28 novembre 2012 :

- message N°13 concernant la Directive de subventionnement des mesures du Plan directeur d'agglomération,

1.2 Contrats et conventions

1.2.1 Domaine des transports

L'Agglomération peut fournir des prestations, au moins au prix coûtant, à des communes tiers. Le Comité a ainsi signé, le 12 juillet 2012, avec les Conseils communaux des communes de Grolley, St. Ursen et Tafers un contrat de fourniture de prestations de transport public. Ces trois contrats de prestations concernant l'année 2013 ont été soumis par le Comité (message N°11), au Conseil, pour ratification au cours de la séance du 4 octobre 2012.

1.2.2 Domaine économique

Le Comité a signé, le 12 septembre 2012, son premier projet financé par la NPR. Il s'agit d'une convention entre l'Etat de Fribourg, la commune de Villars-sur-Glâne et l'Agglomération concernant l'octroi d'une aide financière au projet d'écologie industrielle du parc d'activités de Moncor. Concrètement, il s'agit de réaliser une étude de terrain permettant de détecter les symbioses industrielles potentielles à travers le concept d'écologie industrielle. Cette étude doit aboutir à l'élaboration d'un plan d'action global, pour un développement durable de la zone d'activités et de ses environs, et durer de septembre 2012 à juin 2013. Le projet est soutenu à hauteur de 80% par l'Etat, le 20% restant étant pour moitié à la charge de la commune de Villars-sur-Glâne et pour moitié à celle de l'Agglomération.

1.2.3 Domaine culturel

1.2.3.1 Renouvellement des conventions de subventions pluriannuelles pour la période 2013-2015 et intégration de 2 nouveaux bénéficiaires

Dans sa séance du 4 octobre 2012, le Comité a décidé, sur préavis de la Commission culturelle et proposition du Dicastère des promotions, de reconduire toutes les conventions pluriannuelles avec les bénéficiaires de la période 2010-2012 : le Festival Belluard Bollwerk International, le Festival International de Films de Fribourg, le Festival International de Musiques Sacrées, Fri-Art, Centre d'art contemporain, Fri-Son, La Spirale, l'Opéra de Fribourg, les Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg, la Société des Concerts de Fribourg et le Théâtre des Osses. En outre, il a accepté d'intégrer deux nouveaux organisateurs culturels dans le cercle des bénéficiaires de subventions pluriannuelles pour la période 2013-2015 : le Nouveau Monde à Fribourg et le Tonverein Bad Bonn à Dürdingen.

Le Comité a également décidé d'augmenter la subvention en faveur de 10 bénéficiaires sur les 12 concernés par la période 2013-2015 et de maintenir le statu quo pour deux d'entre eux. Les augmentations de subventions seront graduelles durant les 3 années à venir.

1.2.3.2 Convention annuelle avec Caritas pour la CarteCulture/KulturLegi (subvention culturelle)

La convention, liant la Ville de Fribourg et Caritas pour la promotion de la CarteCulture/KulturLegi, a été reprise et honorée par l'Agglomération depuis 2010 pour un montant de CHF 35'000. Cette convention a été dénoncée pour fin 2012 par l'Agglomération avec l'objectif de procéder à une renégociation dans le courant de l'année 2012. Dans sa séance du 20 décembre 2012, le Comité a décidé d'établir un nouveau contrat liant l'Agglomération à Caritas pour la période d'une année, jusqu'à fin 2013. Caritas Fribourg s'engage à mettre en œuvre les moyens de garantir une accessibilité plus importante de la CarteCulture au public des familles recevant des prestations de l'aide sociale, mais aussi aux familles monoparentales disposant de revenus modestes et cela sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération. Le renouvellement de cette convention est subordonné à l'évaluation de ce projet.

1.2.3.3 Convention trisannuelle avec CORODIS : Commission Romande de Diffusion des Spectacles

L'association CORODIS a pour but de promouvoir la diffusion des spectacles suisses romands. La dénomination de spectacle désigne toute production théâtrale ou chorégraphique présentée au public et réalisée par des artistes professionnels. La Commission romande organise, en outre, des rencontres entre responsables d'institutions culturelles et représentants des pouvoirs publics. Le Comité a décidé, en février 2012, de signer une convention trisannuelle avec CORODIS. L'Agglomération est donc membre de CORODIS jusqu'en 2015 et, à ce titre, verse une participation financière annuelle de CHF 5'000. Ladite convention est renouvelable tacitement d'année en année et peut être dénoncée moyennant un délai d'une année.

1.2.3.4 Convention dans le cadre des Assises de la culture

Le 19 décembre 2011, l'inauguration de la salle de spectacle Equilibre marquait la fin du cycle, ouvert 10 ans auparavant (2001) par l'élaboration du Concept « Coriolis » et son plan d'action pour une politique culturelle régionale fribourgeoise. La mise en œuvre de ce concept a, notamment, permis la création d'infrastructures culturelles d'envergure et le développement de la région fribourgeoise comme pôle de compétences artistiques. Dans le but de poser un nouveau cadre de référence pour ladite politique, l'Association de Communes Coriolis Infrastructures, l'Agglomération et la Ville de Fribourg se sont réunies. Elles souhaitent mobiliser les professionnels du secteur culturel et les citoyens pour faire un état des lieux, débattre et proposer de nouvelles lignes de conduite en matière culturelle. Une convention a ainsi été signée le 20 décembre 2012 entre Mme Natacha Roos - cheffe du Service culturel de la Ville de Fribourg, chargée de coordonner les Assises de la culture - et les trois entités responsables du projet pour un mandat valable du 1^{er} décembre 2012 au 28 février 2014. Le budget alloué à ce projet se monte à environ CHF 60'000. Il est réparti à parts égales entre les 3 collectivités publiques.

1.3 Subventions

Les conventions d'octroi de subventions pluriannuelles, fixées pour les années 2010 à 2012, portent en 2012 sur un montant global de CHF 1'115'000. Elles sont réparties entre les institutions culturelles suivantes :

Subventions pluriannuelles 2012	
Bénéficiaires	Montants annuels CHF
Belluard Bollwerk International (BBI)	140'000
Festival International de Films de Fribourg (FIFF)	155'000
Festival International de Musiques Sacrées (FIMS)	85'000
Fri-Art, Centre d'art de Fribourg	130'000
Fri-Son	145'000
La Spirale	115'000
Opéra de Fribourg	80'000
Théâtre des Osses	110'000
Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg (RFI)	85'000
Société des Concerts de Fribourg	70'000

Sur préavis de la Commission culturelle et proposition du Dicastère des promotions, le Comité a décidé d'octroyer, pour 2012, les subventions annuelles ou extraordinaires suivantes :

Subventions annuelles 2012			
<i>Bénéficiaires</i>	<i>CHF</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>CHF</i>
Association Guitare Passion	6'000	Die Zaublerlaterne	8'500
Bédé-Mania	5'000	Theater in Freiburg (DFAG)	40'000
Concerts de l'Avent	30'000	Bad Bonn	60'000
Keller Poche Theater	6'000	Nouveau Monde	120'000
La Lanterne Magique	10'000	ADMA - Musique Ancienne	8'000
Le Bilboquet	18'000	Deutschfreib. TheatergruppeDFTG	4'000
Orchestre des jeunes	40'000	Pro Orlando	4'000
Subventions extraordinaires 2012			
<i>Bénéficiaires</i>	<i>CHF</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>CHF</i>
Festival de Jazz de Fribourg	50'000	FriScènes - Festival de théâtre	5'000
Kultur im Podium	30'000	Charlatan	8'000
Opéra Louise	10'000	Aire du théâtre	5'000
AOCSM	2'000	Creahm - Fuori Dentro	3'000
Fête de la danse - RESO	8'000	Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne	2'000
Les Ânes volants	7'000	Concerts du Nouvel-An Düdingen	5'000
Cie Chacun son Tour - Novecento	5'000	Amalg'art - Hommage à J.-F. Zbinden	3'000
Festival du Lied - Concerts de gala	7'000	Chœur Arsis	4'000
Académie d'orgue	10'000	Ensemble De Musica	5'000
Festival du Conte/Storvtellermuseum	20'000	Production d'Avril - Cardinal	8'000
La Nuit des Musées	8'000	Fribourg Jazz Orchestra	1'600

Parmi plus de 60 dossiers de demandes traités en 2012, 14 ont abouti à l'octroi d'une subvention annuelle et 24 à l'octroi d'une subvention extraordinaire. Des garanties de déficit ont été attribuées au Festival JuilletDanse (CHF 4'000) et à l'association EclatsConcerts (CHF 10'000). La garantie de déficit de CHF 3'000 octroyée en 2011 à l'association Matran Sculpte a été libérée en 2012 au vu des comptes déficitaires de l'association.

1.4 Préavis

Dans le cadre des procédures définies par la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, le Comité d'agglomération est amené à donner des préavis sur les thématiques d'aménagement régional et de mobilité. Au cours de l'année 2012, le Comité a donné un préavis, qu'il a ensuite transmis au SeCA, sur les objets suivants :

Commune	Type de préavis	Dossier	Date
Fribourg	PAD, examen final	PAD Zone industrielle du Jura	08.03.2012
Granges-Paccot	PAZ et RCU/ PAD, examen final	Adaptation PAZ modification RCU et PAD Agy Expo	08.03.2012
Fribourg	PAD, examen final	Modification PAD Cardinal Midi	23.03.2012
Villars-sur-Glâne	PAD, examen préalable	PAD "Vorlet"	26.04.2012
Matran	Concept de stationnement, examen final	Concept de stationnement Matran	10.05.2012
Düdingen	PAD, examen préalable	DBP Düdingen plus	12.07.2012
Marly	Permis de construire	Aménagement de la 2ème partie du P+R Corbaroche	23.08.2012
Fribourg	PAD, examen préalable	PAD Gachoud	20.09.2012
Corminboeuf	PAL, examen préalable	Adaptation du PAL suite à approbation de la DAEC + LATeC	20.09.2012
Givisiez	PAL, programme de révision	Révision générale du PAL	09.11.2012
Belfaux	PAD, examen final	PAD Champ-Barras	09.11.2012
Prez-vers-Noréaz	PAL, Programme de révision	Révision générale du PAL	22.11.2012
Corminboeuf	PAD, examen final	PAD Champ de la Croix	22.11.2012
Fribourg	PAD, examen préalable	Richemond	22.11.2012
Matran	PAD, examen préalable	PAD la Pâla	06.12.2012

1.5 Motions et Postulats

Conformément au Règlement du Conseil d'agglomération, le Comité dispose, à partir de la date de transmission d'une intervention parlementaire, d'un an pour y répondre. En 2012, le Comité a traité 10 de ces interventions.

En date du 26 avril 2012, le Comité a répondu à 4 interventions parlementaires :

- postulat demandant le remplacement successif des distributeurs à billets (N° Post_Leg.2008-2011_2010_012),
- postulat relatif à l'amélioration de la ligne tpf 4 AUGE (N° Post_Leg.2008-2011_2010_013),
- postulat concernant la halte ferroviaire à St. Léonard et la modification des voies en direction d'Agy (N° Post_Leg.2008-2011_2010_014),
- postulat relatif à la nouvelle ligne de bus directe Düdingen - St. Wolfgang - Fribourg (N° Post_Leg.2008-2011_2010_015).

En date du 4 octobre 2012, le Comité a répondu à 6 interventions parlementaires :

- postulat relatif à l'analyse des rapports entre l'Agglomération et la Région Sarine (N° Post_Leg 2011-2016_2011_002),
- motion visant à modifier les articles 4 et 38 des Statuts de l'Agglomération (N° Mot_2011-2016_2011_003),
- postulat visant à étudier la mise en place d'une ligne TP électrifiée transversale Torry - Gambach- Vignettaz - Villars-sur-Glâne (N° Post_Leg 2011-2016_2011_0040),
- postulat relatif à l'amélioration de l'information sur les P&R et analyse de leurs effets (N° Post_Leg 2011-2016_2011_005),
- motion visant à compléter les articles 48 et 50 des Statuts de l'Agglomération (N° Mot_2011-2016_2011_007),
- postulat visant à étudier les aménagements de la piste cyclable aux abords du pont de Grandfey (N° Post_Leg 2011-2016_2011_008).

1.6 Règlements et directive

1.6.1 Promotion économique

Les Statuts de l'Agglomération précisent à l'article 52 alinéa 3 qu'un règlement fixe le mode de collaboration entre les communes en cas de demande d'implantation formulée par une entreprise d'importance régionale. Ce règlement n'avait jusqu'alors pas encore été élaboré. Le Comité, respectivement le DP, a préparé un document en ce sens et l'a soumis pour consultation, en mars 2012, aux conseils communaux des communes membres. Ce règlement, qui constitue un règlement d'exécution, a ensuite été adopté par le Comité le 23 août 2012. Il est accessible depuis le site internet de l'Agglomération de Fribourg.

1.6.2 Promotion des activités culturelles

Le Comité a décidé de modifier l'article 4, alinéa 2 du règlement régissant l'octroi de subventions culturelles qu'il avait adopté le 16 septembre 2010. Cette modification porte sur l'allongement du délai de 3 à 6 mois pour le dépôt des demandes de subventions extraordinaires avant la date prévue pour une activité culturelle ou la réalisation d'un projet. Ce règlement est accessible depuis le site internet de l'Agglomération de Fribourg.

1.6.3 Règlement du Conseil d'agglomération

Le Comité a examiné le projet de révision partielle du Règlement du Conseil d'agglomération, préparé par le Bureau du Conseil (ci-après Bureau). Il a pris connaissance de ce projet, lors de sa séance ordinaire du 4 octobre 2012, et a transmis ses observations. Il a ensuite validé, de concert avec le Bureau, l'envoi du message du 5 novembre 2012 portant révision partielle du Règlement du Conseil d'agglomération (Message N°1 du Bureau) aux Conseillères et Conseillers d'agglomération.

1.6.4 Directive

Après l'adoption puis l'approbation du PDA au printemps 2012, le Comité a œuvré à l'élaboration d'une directive permettant de subventionner les mesures prévues dans la planification régionale. Le Comité rappelle que le mandat d'élaborer cette nouvelle directive lui a été confié par le Conseil qui avait (décision du Conseil du 20 mai 2010) délibérément circonscrit, dans le temps, la durée de la directive héritée de la CUTAF. Cette directive permettait de subventionner non pas des mesures mais des objets particuliers. De surcroît, tous ces objets se rapportaient exclusivement au domaine de la mobilité. La nouvelle directive adoptée par le Comité, le 18 octobre 2012, répond à un double objectif, celui de pouvoir subventionner des mesures - et non plus des objets épars - qui concernent tant la mobilité que l'aménagement ainsi que celui de pouvoir subventionner les mesures importantes et nécessaires au développement coordonné et harmonieux de l'Agglomération qui figurent dans le plan directeur désormais en vigueur. Le Comité a souhaité mettre l'accent sur l'aspect incitatif et volontariste de la nouvelle directive. Cette nouvelle directive prévoit de subventionner les mesures de mobilité ou d'aménagement, inscrites en période A dans le Plan directeur, au taux de 50%, et ce, indépendamment du montant versé par la Confédération au titre du Fonds d'infrastructure. Le mécanisme mis en place prévoit que ce montant soit versé à l'Agglomération, qui subventionnera l'ensemble des mesures inscrites en A, qu'elles bénéficient ou pas du soutien financier fédéral. L'Agglomération participera ainsi au financement de la part communale des mesures à hauteur de 50%. Les communes seront, elles, responsables de la mise en œuvre des mesures sises sur leur territoire. Cette directive a été soumise au Conseil (message N°13) et approuvée par ce dernier le 28 novembre 2012.

2 Dicastères

2.1 Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM)

En 2012, le DAEM s'est réuni à 20 reprises.

Une délégation du dicastère assistait également aux séances de la Commission d'aménagement régional et de mobilité (ci-après CARM), qui s'est réunie 9 fois. Cette commission consultative, habilitée à faire, à sa demande, des propositions au Comité, en matière de mobilité et d'aménagement, constitue une plateforme d'échanges entre les Conseillers communaux, en charge de l'aménagement dans leur commune, et l'Agglomération.

De même, un membre du DAEM a participé aux séances de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement (ci-après CAME) et y a présenté les messages du Comité en matière d'aménagement régional ou de transport public. Une délégation du DAEM a rencontré le service de la mobilité (ci-après SMO) à quatre reprises. Il était question, dans ces séances, de la coordination des prestations de transport public aux différentes échelles régionales, cantonale et nationale, des aspects financiers en liaison avec les subventions cantonales ou de projets concrets.

2.1.1 Aménagement régional

2.1.1.1 Validation du Plan directeur de l'Agglomération

En décembre 2011, le Comité a déposé le Projet d'agglomération de deuxième génération (ci-après PA2) aux offices fédéraux et a envoyé les quatre fascicules en français du document (5 fascicules en allemand) aux membres du Conseil en vue de la séance de 26 janvier 2012, consacrée uniquement à l'examen puis la validation du document. Au cours de cette séance marathon, le Conseil a adopté, pour la première fois depuis la constitution de l'Agglomération le 1er juin 2008, un document de planification de cette ampleur. Le Comité a ensuite transmis le PA2 et la liste des amendements votés par le Conseil au Conseil d'Etat en vue de l'approbation du document. Ce dernier a approuvé, le 19 mars 2012, le plan directeur de l'Agglomération, confirmant par son approbation, la vision, les objectifs et la stratégie de cette dernière. Le Conseil d'Etat mettait toutefois des conditions à son approbation et demandait notamment l'établissement d'un rapport stratégique complémentaire au 31 octobre 2012.

2.1.1.2 Elaboration du Rapport stratégique

L'année 2012 a ainsi été marquée par l'élaboration de ce rapport. Pour effectuer cette tâche, un groupe de travail (ou Groupe de coordination), réunissant les services cantonaux, une délégation du DAEM ainsi que l'administration de l'Agglomération, a été mis en place. Ce groupe de travail s'est réuni à neuf reprises. En août 2012, le Comité a décidé de mandater les bureaux Archam et Partenaires SA à Fribourg et BHP Raumplan à Berne pour soutenir l'Agglomération dans l'élaboration de ce rapport. Ainsi, aux séances plénières du Groupe de coordination se sont ajoutées de nombreuses séances bilatérales menées par l'Agglomération et réunissant les mandataires et l'un ou l'autre service cantonal (séances avec le SeCA, séances avec le SMO, séance avec le Bureau de la protection de la nature et du paysage). Le Comité a par ailleurs informé le Conseil d'Etat que ces travaux d'élaboration prendraient davantage de temps que les sept mois initialement prévus et que le rapport demandé serait soumis au Conseil pour adoption, lors de la séance du 23 mai 2013.

2.1.1.3 Programme de mise en œuvre du PDA

En déposant le PA2 à la Confédération, le Comité, respectivement le Canton, se sont engagés à mettre en œuvre les mesures du PDA selon le calendrier prévu dans le document. Le Comité a, par conséquent, lancé, dès l'été 2012, les démarches en ce sens avec l'appui technique du Bureau Team+. Il a ainsi élaboré, d'entente avec les communes membres, un programme de mise en œuvre des mesures infrastructurelles du PDA. Il a également planifié la réalisation des différentes mesures non infrastructurelles (études ou groupes de travail).

2.1.2 Mobilité

2.1.2.1 Gestion et coordination des réseaux de mobilité

Réseau de transport public

Le Comité entend souligner que son action s'inscrit dans une démarche générale de développement de l'offre de prestations de transport public (ci-après TP). Le DAEM est chargé de développer cette offre tout en tenant compte des ressources financières mises à la disposition de l'Agglomération (participation financière des communes membres et subventions cantonales).

Ainsi en 2012, les prestations suivantes ont été introduites sur le territoire de l'Agglomération :

- ligne 1 : Marly- Portes de Fribourg : complément pour une cadence à 10 minutes, du lundi au vendredi, sauf l'été et le soir ;
- ligne 5 : Villars-Sud – Torry : prolongation de la ligne à la gare de Villars-sur-Glâne, sans desserte de l'arrêt Centre-Sportif ;
- ligne 338 : Fribourg - Matran – Rosé : complément pour une cadence intégrale à la demi-heure ;
- ligne 542 : Fribourg - Corminboeuf via ZI de Givisiez : 4 paires de courses le matin, 4 paires à midi, 4 paires le soir.

Sur la base des travaux menés tout au long de l'année par le DAEM et le Groupe Réseau Horaire Agglo/tpf, le Comité a commandé pour 2013, aux tpf, des prestations de TP pour un montant net de CHF 21'030'000. Au changement d'horaire du 9 décembre 2012, le Comité a communiqué les nouvelles prestations ainsi décidées par l'Agglomération :

- modification de la cadence à 20h00 au lieu de 19h00, les jours ouvrables, sur toutes les lignes ;
- passage de la cadence à 10 minutes, sur les lignes 1 et 2, le samedi, entre 09h00 et 17h00 ;
- lignes 4 et 7 : terminus prévu à la gare routière ;
- funiculaire : horaire continu la journée instauré de 07h00 à 19h00, et prolongation de 19h00 à 20h00 en été.

Les lignes, ayant un terminus dans l'Agglomération, font partie du réseau urbain. La numérotation des lignes 542, 575 et 338 a, pour cette raison, été modifiée comme suit :

8 Fribourg – Corminboeuf – Chésopelloz (remplace le n°542)	9 Fribourg – Givisiez (La Faye) (remplace le n°575)	11 Fribourg – Rosé (via Matran) (remplace le n°338)
--	---	---

Le Comité a inauguré, le 6 décembre 2012, en compagnie des tpf, les nouveaux quais de la gare routière de Fribourg. Ces quatre quais au logo de l'Agglomération serviront désormais aux passagers des lignes 4, 7, 8, 9 et 11. Quant aux autres (54) bus urbains, ils arborent désormais le logo et les couleurs de l'Agglomération. Un nouvel indicateur, rassemblant toutes les lignes desservant les communes de l'Agglomération et mandatées par cette dernière, est également disponible.

Ces modifications constituent une des premières étapes de la mise en œuvre du concept de transports publics dont s'est dotée l'Agglomération en janvier 2012, en adoptant son Plan directeur régional.

Réseau de vélos en libre-service

Le vélo en libre-service a ainsi continué son développement dans l'Agglomération. Deux nouvelles stations ont vu le jour, durant l'année 2012, l'une au Bourg et l'autre au Schönberg (toutes deux en Ville de Fribourg). Ce sont désormais 8 stations de vélos en libre-service et 78 vélos mécaniques ou électriques qui sont mis à la disposition du public 7j/7 et 24h/24. Depuis son inauguration en avril 2010, plus de 21'200 emprunts de vélos ont été enregistrés sur le périmètre de l'Agglomération.

L'Agglomération subventionne par ailleurs les stations-vélos mises en place par les communes dès lors qu'elles s'inscrivent dans la planification régionale arrêtée.

Réseau des parkings d'échange

Un 8^{ème} parking, situé dans le quartier de Bourguillon (Fribourg), s'est ajouté aux 7 parkings existants en novembre 2012. Le DAEM veille à ce que les recettes générées par ces parkings aillent aux partenaires concernés. Les recettes des cartes journalières TP sont versées à Frimobil tandis que les recettes des abonnements mensuels et annuels sont versées à l'Agglomération. Pour rappel, les recettes de stationnement sans TP reviennent aux communes concernées (Avry, Fribourg, Marly et Villars-sur-Glâne). En 2012, le total des recettes s'est élevé à CHF 89'824.50, contre CHF 67'478.50 en 2011.

Le dicastère a initié, en 2012, des travaux en vue d'améliorer la qualité et la sécurité du système d'abonnement à ses P+R. Les démarches se poursuivront en 2013. L'Agglomération répond, par ailleurs, régulièrement aux appels et courriels de particuliers concernant les modalités d'usage des P+R de l'Agglomération, tâche qui pourra, dans le futur, être assurée par une centrale de mobilité. Il est important de souligner que les pages du site internet de l'Agglomération qui donnent des renseignements sur ces parkings d'échange figurent parmi les plus visitées. Par ailleurs, le Comité a chargé le bureau team+ de faire une étude des P+R gérés par l'Agglomération, elle aussi disponible sur le site internet.



2.1.2.2 Etudes de mobilité

Projet de mobilité : accessibilité aux transports publics et mobilité réduite

Le Comité a élaboré, en collaboration avec le Bureau Suisse Transports publics accessibles (TPA), un projet pilote concernant l'accessibilité des 149 arrêts de bus situés sur le territoire de l'Agglomération. Le public concerné est vaste, puisqu'il s'agit autant de personnes souffrant de handicap que de seniors ou de personnes momentanément entravées dans leur mobilité (poussette, béquilles).

L'objectif principal de ce projet pilote était de fournir, aux communes, un outil leur permettant de répondre, dans les délais, aux exigences de la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés. Le recensement des arrêts de bus de l'Agglomération, effectué en 2011, révèle que 25% des trottoirs ont déjà une hauteur conforme et, 44% des quais, une largeur suffisante. Les autres arrêts ne sont, pour l'heure, pas accessibles à tous. Le projet pilote constitue donc une précieuse base de travail lors des réflexions de chaussée entreprises par les communes ou le Canton. En ce sens, ce document a été présenté par leurs auteurs aux membres de la CARM. Il est également accessible sur le site internet de l'Agglomération.

En novembre 2012, le Comité a validé le rapport « Mise en conformité des arrêts de bus (LHand) ». La méthodologie, encore inédite en Suisse, sera proposée dans d'autres villes. De plus, un projet similaire est actuellement mené par les tpf à l'échelle cantonale.

Projet : Participation des centres commerciaux à leur desserte en TP

Afin de garantir une desserte en transport public attractive des infrastructures commerciales à forte fréquentation (ICFF), le Comité a élaboré une méthode de calcul sur la base de laquelle il entend solliciter les centres commerciaux importants afin que ceux-ci contribuent aux frais d'exploitation des lignes de bus. Cette méthode de calcul prend pour critères la surface de vente (en m²), le type de commerce, la localisation du centre commercial ainsi que la qualité de la desserte en TP. Ce projet initié en 2011 a été confié au bureau team+. Le DAEM, respectivement le Comité ont validé, en août 2012, la première étape d'un rapport d'étude. Le DAEM prévoit de poursuivre cette démarche en 2013.



2.1.2.3 Soutien financier à des projets de mobilité

En 2012, le Comité a attribué un soutien financier aux projets de mobilité suivants :

- Coordination cantonale Pedibus Fribourg (CHF 15'000)

L'objectif du projet Pedibus est de favoriser l'autonomie de déplacement des enfants se rendant à l'école à pied, accompagnés par un adulte, durant les premières semaines de l'année scolaire. En 2012, la coordination cantonale a mis en place 6 lignes (1 à Belfaux, 1 à Givisiez, 2 à Fribourg et 1 à Marly). Cela représentait 48 enfants pour 39 adultes accompagnants, soit 91 trajets par semaine.

- Semaine de la mobilité 17-21 septembre 2012 (CHF 5'000)

La semaine de la mobilité a pour objectif de contribuer à la sensibilisation du grand public au travers d'un « bouquet » d'actions sur les différentes manières de se déplacer. Elle vise à déclencher un transfert modal des transports individuels vers les TP et la mobilité douce (piétons et vélos). Depuis 2009 et la dissolution de la CUTAF, l'Agglomération a, chaque année, participé à cette manifestation.



- **Cours Être et Rester mobile (CHF 3'000)**

Ces cours ont pour objectif de familiariser les personnes âgées à l'utilisation des TP, en vue de maintenir leur autonomie de déplacement. L'Agglomération, aux côtés d'autres sponsors, a mis sur pied, avec l'aide du bureau « Büro für Mobilität AG », des cours gratuits à Fribourg, en français, les 29 mai et 12 septembre et à Düdingen, en allemand, le 4 octobre.



2.1.3 Activités de communication

En 2012, outre leur participation à la Semaine de la Mobilité et au cours Être et rester mobile, les membres du Comité ont organisé, autour du thème central de la Directive portant subventionnement des mesures de mobilité et d'aménagement, une séance d'information, le 30 octobre, destinée aux membres du Conseil mais aussi à l'ensemble des Conseillers communaux des communes membres ainsi qu'à leurs techniciens et une conférence de presse, le 23 novembre.

2.2 Dicastère des promotions (DP)

En 2012, le DP s'est réuni à vingt reprises.

2.2.1 Promotion économique

2.2.1.1 Activités de promotion du territoire

Bases de données

Une des tâches de promotion économique se rapporte à la collecte d'informations sur la disponibilité des terrains et des bâtiments (ou surfaces) pour les acteurs économiques, permettant de mettre sur pied une stratégie économique de développement pertinente et de qualité.

- Base de données des zones d'activités

La base de données de ces terrains a été complétée et finalisée courant 2012, avec les informations reçues des communes. Il s'agit maintenant de la mettre à jour régulièrement et, le cas échéant, de l'affiner davantage.

- Base de données des bâtiments

Grâce à sa connaissance de besoins du marché orientés sur la construction de bâtiments industriels, artisanaux ou administratifs, la promotion économique veille également à tenir à jour une liste de futurs bâtiments d'importance, prévus sur les dix communes de l'Agglomération.

Ces informations (terrains et bâtiments) sont, en outre, transmises au canton annuellement (mandat officiel de l'Etat de Fribourg, contre-prestation de CHF 6'000 par an), voire plus souvent selon changements.

Coordination promotion économique – aménagement du territoire

Tout comme en 2011, l'Agglomération a accompagné les communes dans leurs relations avec les acteurs économiques de secteurs sujets à requalification, tels que les zones industrielles de Winckler ou d'Avry.

2.2.1.2 Activités en liaison avec la revitalisation commerciale

La promotion économique de l'Agglomération a été à la rencontre de toutes les associations de commerçants de la Ville et de manière élargie, de la région. Il s'est avéré que ces associations étaient confrontées à des défis communs qui méritaient d'être traités globalement.

Le DP a été chargé d'approfondir le rôle qu'une institution comme Forum Fribourg peut jouer en tant qu'instrument de promotion économique. Le DP devrait poursuivre ses investigations avant de soumettre une proposition au Comité.

2.2.1.3 Guichet économique et services offerts

La promotion a enregistré, sur l'année 2012, 87 demandes de conseils et services. 35% d'entre elles se rapportent à des recherches de territoires (zones d'activités) et de surfaces. De manière générale, on s'aperçoit que la promotion économique est souvent prise pour un organisme de service, vu la nature diverse des demandes telles que services de soutien à la création, au développement, information sur des réglementations liées au monde économique, tables rondes pour des relations entre propriétaires et locataires, liens avec des instituts de financement spécialisés pour les startups, liens avec des services étatiques, voire avec des instituts de formation, statistiques diverses, contacts en matière de services énergétiques à même d'améliorer la rentabilité des entreprises,

La promotion participe, dans le cadre d'Innoreg, à l'élaboration de projets de Nouvelle Politique Régionale ou les soutient (projet cantonal de la Bénichon). A relever que depuis 2012, l'Agglomération a également accepté la tâche, tout comme les autres districts du canton, de promouvoir le développement de check-up énergétiques de l'agence AEnEC auprès de PME de la région (avec rabais spécial octroyé par la NPR). Le Commerce de Fer Fribourgeois SA, est la première entreprise à en avoir bénéficié. Elle prend également part aux séances régulières organisées (8 séances) à tour de rôle dans les districts.

Les relations avec le tissu économique se sont, d'une manière générale, étoffées par le biais de rencontres organisées pour le DP et les membres du Comité auprès des instituts de formation ou à l'occasion de rencontres avec les entreprises. Ces dernières sont planifiées sur chaque commune. Ce sont ainsi 41 rencontres qui ont eu lieu en compagnie de représentants des conseils communaux des communes concernées. En outre, plusieurs centaines de courriers de bienvenue ont été adressés aux nouvelles entreprises de la région.

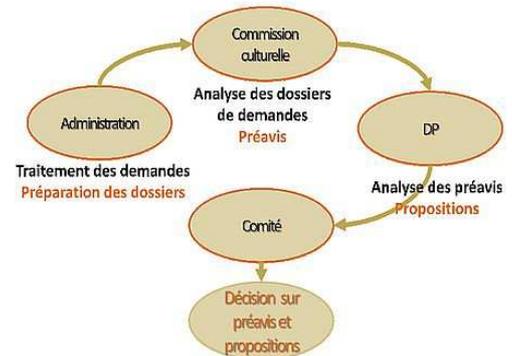
2.2.1.4 Activités de communication

La promotion économique s'est attachée, courant février 2012, à réaliser les pages économiques du site internet de l'Agglomération. Un effort particulier a été fait en matière de communication : participation aux rencontres de l'économie locale des communes, déjeuners-conférences (associations cantonales économiques / Les 4 Piliers de l'économie fribourgeoise), ou encore des conférences données sur des thèmes spécifiques. La publicité institutionnelle (page pleine dans l'ECHO de novembre 2012, journal de la Chambre de commerce, articles dans le 1700) ou des articles de la presse locale permettent de mieux mettre en avant les services de promotion économique offerts par l'Agglomération.

2.2.2 Promotion culturelle

2.2.2.1 Traitement des demandes de subventions

Le DP s'est penché sur les dossiers de demande de subventions préavisés par la Commission culturelle de l'Agglomération, afin de faire des propositions au Comité. Sur la soixantaine de dossiers déposés à l'Agglomération en 2012, un tiers a fait l'objet d'une non-entrée en matière de la Commission culturelle (suivie par le Comité) ou ont été écartés en raison de leur non adéquation au Règlement régissant la reconnaissance d'importance régionale des activités culturelles. Durant cette même année, la Commission culturelle s'est réunie à 11 reprises pour émettre des préavis aux demandes de subventions adressées par les acteurs culturels (Quatre de ces séances ont été entièrement consacrées à la renégociation des conventions pluriannuelles).



2.2.2.2 Activités de communication

Le DP a souhaité organiser une séance d'information destinée aux milieux culturels. Cette séance s'est déroulée le 9 février 2012. Son objectif était de clarifier la situation et les rôles de chacun en matière de soutien aux activités culturelles. Cette soirée d'information, consacrée à la présentation de la promotion des activités culturelles de l'Agglomération (fonctionnement des intervenants, critères d'attributions des subventions, budget alloué aux subventions), a permis à une centaine de participants des milieux culturels ainsi que des représentants des services culturels des communes membres de répondre à l'appel. L'Agglomération était représentée par son Président, M. René Schnewly, par le Président de la Commission culturelle et responsable culture du DP, M. Pierre-Alain Clément, et par Mme Erika Schnyder, responsable économie au sein du DP. Les réactions ont reflété la nécessité d'intensifier la communication avec ces milieux. Fort de ce constat, le DP souhaite renouveler cette action.

Le 28 août 2012, le DP a validé le contenu des pages du site internet consacré à la promotion des activités culturelles de l'Agglomération. Ce volet du site Internet comprend, en français et en allemand, une dizaine de pages d'informations destinées prioritairement aux acteurs culturels et détaillant le rôle de l'Agglomération en matière de soutien aux activités culturelles, la répartition des rôles entre organismes de subventionnement, les bases de la politique culturelle régionale ainsi que les tâches de la Commission culturelle. Des informations pratiques expliquent les démarches à effectuer en vue du dépôt d'une demande de subvention.

Le Comité a organisé, le 22 novembre 2012, à l'Equilibre, une manifestation dédiée à la signature des conventions pluriannuelles entre l'Agglomération et les douze acteurs culturels bénéficiaires pour la période 2013-2015. Les membres de la Commission culturelle qui ont joué un rôle déterminant dans cette entreprise (voir infra) ont pris part, aux côtés des membres du Comité, à cette manifestation festive.

2.2.3 Promotion touristique

Le DP prend connaissance des travaux menés par Fribourg Tourisme et Région sur mandat de l'Agglomération par l'intermédiaire de M. Jean-Pierre Helbling. Ce dernier la représente au sein du Comité de direction de l'association. En 2012, il s'est réuni quatre fois. Une séance de travail a eu lieu avec la promotion touristique de la Région Sense, organisée par le Préfet de la Singine, le 24 octobre 2012, à laquelle M. Helbling a participé au nom du DP, suivie d'une séance spéciale réunissant les membres du DP ainsi que les responsables de Fribourg Tourisme et Région. Il y a été question des relations entre les collectivités publiques et les associations actives en matière de promotion touristique. Des informations ont également été données sur les projets en cours.

2.3 Dicastère des finances et ressources humaines (DF&RH)

En 2012, le DF&RH s'est réuni à quatorze reprises. Le dicastère a aussi été présent à trois séances de la Commission financière.

2.3.1 Finances

2.3.1.1 Préparation des comptes 2012

Le DF&RH a assuré la préparation du bouclage des comptes de l'année 2012 et a élaboré le message y relatif (message N°7). En 2012, le Comité a validé ce message, dans sa séance du 22 mars et les membres responsables du DF&RH ont, ensuite, présenté ces comptes à la Commission financière, réunie le 17 avril. Les comptes ont été approuvés par le Conseil le 26 avril.

2.3.1.2 Préparation du budget 2013

Le DF&RH a procédé à l'élaboration du budget 2013 de l'Agglomération et du message y relatif (message N°12). En 2012, le Comité a validé ce message lors de la séance du 12 juillet. Les membres responsables du DF&RH ont ensuite présenté ce budget à la Commission financière le 24 août et ont fourni, à la commission, des informations complémentaires le 18

septembre. Finalement, le Comité a présenté au Conseil les budgets 2013 de fonctionnement et d'investissement lors de la séance du 4 octobre.

2.3.1.3 Préparation du plan financier 2012-2016

Le DF&RH a procédé à l'élaboration du plan financier de l'Agglomération pour la période 2012-2016. En 2012, le Comité a validé ce document le 12 juillet. Les membres responsables du DF&RH l'ont présenté ensuite à la Commission financière le 18 septembre et enfin, le Comité l'a soumis, pour information, au Conseil le 4 octobre.

2.3.1.4 Crédit d'investissement relatif au PA2-PDA

La validation du crédit d'investissement du PA2, respectivement du PDA, a été le fruit d'un long processus. Elle résulte d'une étroite collaboration entre le Comité, respectivement le DF&RH et la Commission financière, respectivement le Conseil.

2.3.2 Ressources humaines

En 2012, le Comité a pris connaissance, de la démission de Mme Béatrice Zindel-Poffet, collaboratrice administrative en charge de la promotion des activités culturelles à 50%. La résiliation du contrat de travail était prévue pour le 30 septembre. Néanmoins, afin de mener à terme la reconduction des conventions pluriannuelles et de pallier à la vacance temporaire du poste, le Comité a, en accord avec l'intéressée, convenu que cette dernière travaillerait jusqu'au début décembre. Mme Inès Binggeli, qui l'a remplacée, a été engagée au 1^{er} décembre. Elle occupe une fonction d'assistante du DP à 100%, qui se répartit entre la promotion des activités culturelles (50%) et la promotion économique (50%).

Les difficultés rencontrées par le Comité pour trouver un(e) collaborateur(trice) ingénieur(e) en transport l'ont amené à recourir à un mandat d'assistance technique pour les aspects de mobilité de juin à décembre 2012. C'est le bureau team+ qui a obtenu ce mandat (assistance technique évaluée à 0,4 EPT).

Mise au concours des postes et engagements

En 2012, le DF&RH a dû procéder, suite aux départs de plusieurs collaboratrices, à l'engagement :

- d'une secrétaire à 100%
Le DF&RH a procédé à l'analyse de 74 postulations. Des entretiens d'une sélection de candidats ont eu lieu le 27 mars et le Comité a décidé, lors de sa séance du 5 avril, de l'engagement de Mme Taïs Célia Dias à compter du mois de mai 2012.
- d'une assistante de direction du Conseil à 100%
Le DF&RH a procédé à l'analyse de 30 postulations. Des entretiens d'une sélection de candidats ont eu lieu le 13 mars et le Comité a décidé, lors de sa séance du 22 mars, de l'engagement de Mme Noémie Nicolas à compter du mois d'avril 2012.
- d'une assistante du DP à 100%
Le DF&RH a procédé à l'analyse de 26 postulations. Des entretiens d'une sélection de candidats ont eu lieu les 12 et 21 septembre et le Comité a décidé, lors de sa séance du 18 octobre, de l'engagement de Mme Inès Binggeli à compter du 1^{er} décembre 2012.

De plus, le Comité a décidé, lors de sa séance du 12 juillet, de mandater une agence de recrutement, HRTop, en vue de l'engagement d'un ingénieur en transport à 100%. En 2012, ce poste n'a pu être pourvu.

3 Divers

3.1 Participation dans des groupes de travail

Les membres du Comité participent régulièrement aux séances des différents organes de l'Agglomération : Commission de l'Aménagement de la Mobilité et de l'Environnement (CAME), Commission d'Aménagement régional et de Mobilité (CARM), Commission culturelle de l'Agglomération et Commission financière.

- Comité de pilotage des Assises de la culture : M. René Schneuwly, Président
- Séance du Conseil d'Etat/ Agglomération : M. René Schneuwly, Président, Mme Erika Schnyder, vice-présidente, et MM. Albert Lambelet, Benoît Piller, Thierry Steiert et Yvan Tona
- Région Capitale Suisse : Jusqu'au printemps 2012, Mme Erika Schnyder, Vice-Présidente, depuis printemps 2012, M. Pierre-Alain Clément, membre du DP
- Commission culturelle : M. Pierre-Alain Clément, membre du DP, Président de la commission
- Comité de direction Fribourg Tourisme et Régions : M. Jean-Pierre Helbling, membre du DP
- Groupe de travail réseau horaire Agglomération/tpf : M. Benoît Piller, membre du DAEM, M. Michel Ramuz, membre du DAEM
- Groupe prix et distribution (automates) Agglomération/tpf : M. Benoît Piller, membre du DAEM
- Groupe de travail finance et juridique Agglomération/tpf : M. Michel Ramuz, membre du DAEM
- Groupe suivi halte St. Leonard : M. Benoît Piller, membre du DAEM, M. Yvan Tona, membre du DAEM
- Groupe de coordination PDA : M. Jean Bourgknecht, membre du DAEM, M. Yvan Tona, membre du DAEM
- Groupe stratégique Agglomération/tpf (La délégation du Comité est composée en fonction de l'ordre du jour de la séance)
- DAEM/ Service de la mobilité : M. Benoît Piller, membre du DAEM, M. Michel Ramuz, membre du DAEM
- Groupe d'Accompagnement de l'Agglomération de Fribourg (GAF) : M. Jean Bourgknecht, membre du DAEM
- Comité des partenaires (COPAR) Route de contournement Düdingen : M. Philipona Kuno, membre du DAEM
- Comité de pilotage jonction Fribourg-Sud/Bertigny : M. Yvan Tona, membre du DAEM

3.2 Affiliations

L'Agglomération est affiliée à différents organismes : IT Valley, Fribourg International, Swissmarketing, Région Capitale Suisse. Depuis 2012, elle est également devenue membre de :

- VPL ASPAN,
- Mobilité piétonne, association suisse des piétons,
- Chambre de commerce et d'industrie Fribourg,
- Association Fribourg d'Azur et d'Argent,
- Chambre de commerce et d'industrie de Fribourg.

4 Conseil d'agglomération

Nom	Prénom	Commune	
Acklin Zimmermann	Béatrice	Fribourg	
Allenspach	Christoph	Fribourg	
Andina	Marc'Aurelio	Villars-sur-Glâne	
Bapst	Markus	Düdingen	
Bapst	Nicolas	Villars-sur-Glâne	
Berclaz	Eva	Givisiez	
Berton	Cyril	Fribourg	
Boéchat	Jean-Marc	Marly	
Corpataux	Dominique	Belfaux	
Demierre	André	Granges-Paccot	
Dorthe	Sébastien	Matran	
Eggelhöfer-Brügger	Ursula	Düdingen	
Emonet	Florian	Belfaux	
Etter	Adrian	Villars-sur-Glâne	
Gander	Daniel	Fribourg	démissionnaire
Garnier	Marie	Villars-sur-Glâne	démissionnaire
Gasser	Benjamin	Villars-sur-Glâne	
Gauch	Jean-Pierre	Fribourg	
Genoud-Page	Madeleine	Fribourg	
Grangier	François	Villars-sur-Glâne	
Guillet	Daniel	Matran	
Hauswirth	Urs	Düdingen	
Hayoz	Jérôme	Fribourg	
Jungo	Adeline	Fribourg	
Krauskopf	Hendrick	Belfaux	démissionnaire
Küttel	Dimitri	Villars-sur-Glâne	
Maître	Christian	Belfaux	
Maridor	François	Granges-Paccot	
Marmier	Bruno	Villars-sur-Glâne	
Mennel	Eric	Givisiez	
Messer	Marc-Antoine	Avry	
Meyer	Anne-Lise	Belfaux	
Moret	Michel	Avry	
Mutter	Christa	Fribourg	
Nobs	Anne-Elisabeth	Corminboeuf	
Nobs	Pierre-Olivier	Fribourg	
Odermatt	Pius	Fribourg	
Overney	Alexis	Granges-Paccot	
Poupon	Marie-Angèle	Fribourg	
Renevey	Geneviève	Avry	
Rhême	Dominique	Corminboeuf	
Romanens	Eric	Marly	
Sager	Kurt	Marly	
Schneuwly-Aschwanden	Eleonora	Fribourg	
Schumacher	Jean-Daniel	Fribourg	démissionnaire
Spaeth	Bertrand	Marly	
Spicher	Jean-Claude	Corminboeuf	
Stritt-Schwegler	Suzanne	Givisiez	
Thiémard	Cécile	Fribourg	
Vultier	Jacques	Matran	
Walter	Lionel	Marly	
Weibel	Rainer	Fribourg	
Wicht	Pascal	Fribourg	
Wicht	Jean-Daniel	Givisiez	
Wyss	Werner	Düdingen	
Zbinden	Samuel	Düdingen	

5 Site internet : www.agglo-fr.ch

Le site Internet de l'Agglomération de Fribourg est régulièrement mis à jour. Il donne des informations détaillées sur les domaines d'activités de l'Agglomération ainsi que sur les travaux menés par les différents organes.

Tous les documents envoyés aux membres du Conseil d'agglomération à l'occasion des séances plénières sont téléchargeables, en français et en allemand, depuis ce site.

Statistiques sur la fréquentation du site internet en 2012

2012	Visiteurs différents	Nouvelles visites
Janvier	1723	53.22%
Février	1884	61.68%
Mars	1510	57.75%
Avril	1497	58.38%
Mai	1464	59.49%
Juin	1440	56.94%
Juillet	1617	62.59%
Août	1458	61.11%
Septembre	2097	67.62%
Octobre	1694	64.70%
Novembre	1640	64.09%
Décembre	1375	59.49%

Pages visitées	Nombre
1. Page d'accueil	9018
2. Park&Ride	5829
3. Organes de l'Agglo	2236
4. L'Agglo en bref	2165
5. Administration	2051
6. Park&Ride DE	2002
7. Offres d'emploi	1149
8. Plan directeur d'agglomération	1034
9. Extranet	1028

Collaborateurs et collaboratrices de l'Agglomération en 2012

Direction

Corinne Margalhan-Ferrat, directrice administrative à 100%

Mobilité

Jenny Leuba, responsable Mobilité à 70%

Aménagement

Anne-Aymone Richard, responsable Aménagement à 80% (jusqu'à décembre)

Promotion économique

Séverine Lago, responsable de la promotion économique à 100%

Inès Binggeli, assistante DP à 50% (dès décembre)

Promotion culturelle

Béatrice Zindel-Poffet, collaboratrice administrative à 50% (jusqu'en novembre)

Inès Binggeli, collaboratrice administrative à la promotion culturelle à 50% (dès décembre)

Finances et Ressources humaines

Jean-Noël Tercier, collaborateur scientifique à 100%

Administration et Secrétariat

Tais Célia Dias, secrétaire à 100% (dès mai)

Noémie Nicolas, assistante de direction à 100% (dès avril)

Adresse de l'Agglomération de Fribourg

Bd de Pérolles 2
1700 Fribourg
Tél. 026 347 21 00
secretariat@agglo-fr.ch
www.agglo-fr.ch

Ouverture des bureaux

Matin : du lundi au vendredi de 8h à 12h

Après-midi : du lundi au vendredi de 14h à 17h